



**PRIME-
VERT**

UN PAS DE PLUS.
POUR VOUS.
POUR VOTRE COLLECTIVITÉ.

2018-2023

Volet 3

Sous-volet 3.3 – Mesure 4313

Appui individuel aux entreprises agricoles pour la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales

Objectif de l'intervention

Accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par le soutien à la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales éprouvées en entreprise.



Annie Goudreau

Projets admissibles (superficie maximale de 5 ha)

Thématiques pour 2018-2019 : cultures de couverture et céréales d'automne

Les pratiques admissibles ont comme objectif de couvrir les sols au cours et en dehors de la saison de culture :

- Cultures de couverture, telles que définies dans le guide administratif du volet 1 sur les cultures de couverture (y compris les SCV);
- Cultures de couverture dans les entreprises de production maraîchère;
- Céréales d'automne (à l'exclusion de l'avoine et de l'orge).

Sont notamment admissibles les essais visant à préciser :

- ✓ Le choix des cultures de couverture répondant au besoin de l'entreprise;
- ✓ Les équipements et les méthodes d'implantation d'une culture de couverture;
- ✓ Le taux de semis;
- ✓ La méthode de contrôle (ou destruction) de la reprise printanière de la culture de couverture;
- ✓ Autres.

Autres thématiques à venir pour 2019-2023

Qu'entend-on par « essai d'implantation » ?

Un essai d'implantation vise la réalisation de travaux consistant à **ajuster**, à **modifier** ou à **valider** une technologie, un procédé, une connaissance ou une information existants de façon à faciliter l'utilisation et l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises.

- ✓ Validation d'une **hypothèse** en faisant varier un ou plusieurs **paramètres**
- ✓ **Répétitions** permettant d'éviter les biais (contrôle de l'hétérogénéité)
- ✓ Obligation d'un **témoin** (pratique courante)

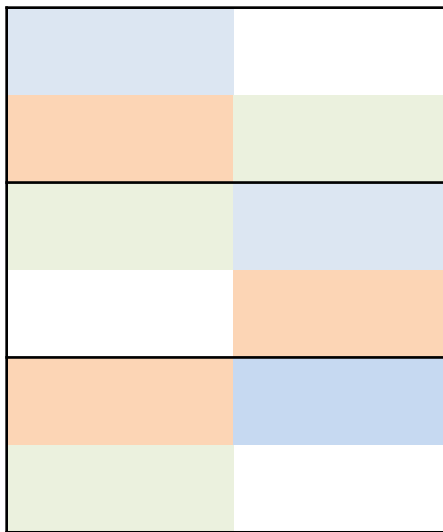


MAPAQ

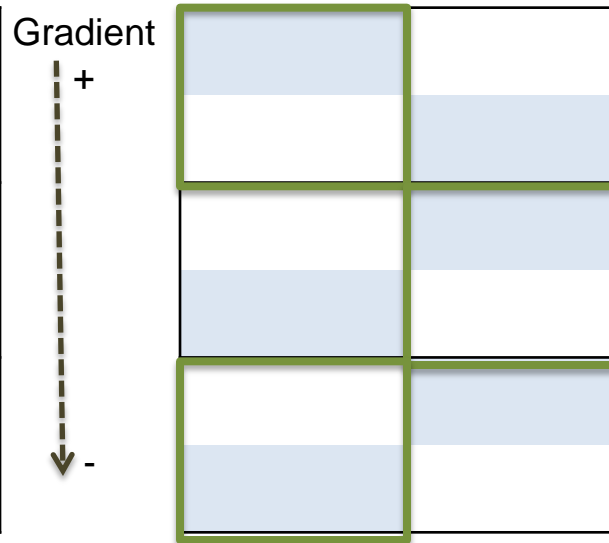
L'essai d'implantation peut prendre différentes formes

Il doit répondre à l'objectif du producteur. On doit viser un nombre limité de traitements.

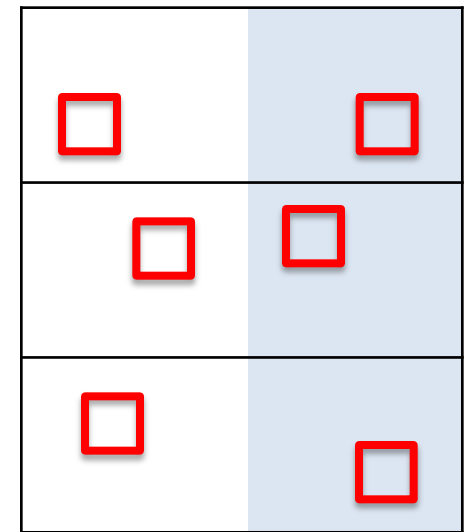
Blocs complets



Plans en tiroir



Parcelles appariées



Critères d'admissibilité

Critères d'admissibilité

- ✓ Être réalisé conformément aux lignes directrices précisées dans le gabarit du document technique autorisé par le Ministère pour la pratique visée
- ✓ Être réalisé sur le territoire québécois
- ✓ Bénéficiaire de l'accompagnement d'un **conseiller spécialisé (agronome)**

Description du projet

- ✓ Objectif de l'essai et résultats anticipés (formulaire de demande d'aide)
- ✓ Planification de l'essai (dossier technique)

Dépenses admissibles

- Jusqu'à 15 000 \$ sur une période maximale de 3 ans
- Couvre 70 % des dépenses admissibles
 - La main-d'œuvre et les honoraires
 - Les intrants et le matériel pour la mise en place des essais
 - Les frais d'utilisation de l'équipement de ferme
 - La location d'équipements nécessaires à la réalisation du projet
 - Les coûts de réalisation des analyses de laboratoire



Annie Goudreau

Cheminement des projets

1. Formulaire de demande d'aide
 - Objectif de l'entreprise dans la réalisation de l'essai
 - Description sommaire du projet

2. Dossier technique
 - Complété avec l'agronome responsable de l'essai
 - Ensemble des précisions sur le projet

Dossier technique

1. **Recommandation agronomique**
Détails techniques visant à soutenir la réalisation de l'essai
Cultures de couverture : espèces, période de semis, méthode de contrôle, etc.
2. **Descriptions et disponibilité des équipements**
3. **Traitements et dispositifs de l'essai**
4. **Suivis de l'essai et méthodes de mesure**
Minimum de deux paramètres agroenvironnementaux :
couverture ou biomasse, prélèvements, etc.
Évaluation des paramètres technico-économiques :
rendements de la culture principale, temps d'opération, coûts des intrants, etc.
5. **Calendrier et responsables** (producteurs et agronomes, technologues)
6. **Budget**

Livrables et suivis

- Fiche de résultat
 - Résumé des principaux résultats du projet
- Appréciation de l'entreprise dans la pratique mise à l'essai
 - Est-ce que les résultats permettent l'adoption de la pratique ?